NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100203 - Chaumes du Hohneck, Kastelberg, Rainkopf, et Charlemagne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR4100203

1.3 Appellation du site
Chaumes du Hohneck, Kastelberg, Rainkopf, et Charlemagne

1.4 Date de compilation
30/11/1995

1.5 Date d'actualisation
31/01/2004

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018570901

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,00694°

Latitude : 48,03111°

2.2 Superficie totale

210 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
88	Vosges	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
88075	BRESSE
88531	XONRUPT-LONGEMER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 *Landes sèches européennes*		76,4 *(36,38 %)*		G	B	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	0,2 *(0,1 %)*		G	B	C	B	B
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		0,7 *(0,33 %)*		G	D			
9140 *Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius*		48,4 *(23,05 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1361	*Lynx lynx*	p	1	2	i	P	G	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
I		*Coenonympha tullia*			i	P			X			
I		*Boloria aquilonaris*			i	P			X			
I		*Helleia helle*			i	P			X			
I		*Colias palaeno*			i	P			X			
M		*Eptesicus nilssonii*			i	P			X		X	
P		*Andromeda polifolia*			i	P						X
P		*Athyrium distentifolium*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Empetrum nigrum*			i	P						X
P		*Hieracium alpinum*			i	P						X
P		*Huperzia selago*			i	P						X
P		*Leucojum vernum*			i	P						X
P		*Listera cordata*			i	P			X			
P		*Pulsatilla alba*			i	P						X
P		*Sedum villosum*			i	P						X

P		*Streptopus amplexifolius*			i	P						X
P		*Anemone narcissiflora*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	35 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	37 %
N14 : Prairies ameliorées	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Vaste écocomplexe de milieux ouverts du massif vosgien en sommet des vosges . Le site est de relief peu accusé pour la région car situé sur la ligne de crête. En revanche le relief est montagneux à proximité. Le climat froid a permis la formation de tourbières et le maintien des hautes chaumes. On trouve des tourbières boisées et des forêts d'altitude à la périphérie du site.

Vulnérabilité
: Les chaumes et les landes sub-alpines pourraient être menacées par l'intensification agricole.

4.2 Qualité et importance

Superbe complexe au dessus de 1200m, de hautes chaumes, tourbières, prairies à hautes herbes, hêtraies d'altitude et de lambeaux de pessières autochtones sur tourbe. A part les richesses floristiques typiques liées à ces milieux, on peut noter la présence de Hieracium alpinum qui trouve ici l'essentiel de sa population lorraine.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A02.01	Intensification agricole		I
H	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
H	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	H06.01	Nuisance et pollution sonores		I
L	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I

M	A05.01	Elevage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	G03	Centres d'interprétation		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	20 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	20 %
29	Réserve biologique	20 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	3 %
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
29	RBD de la Chaume charlemagne	+	20%
31	Site inscrit : Schlucht/Hohneck	-	3%
80	Ballons des Vosges	+	100%

21	FD de Gerardmer	*	20%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional des Ballon des Vosges

Adresse : Maison du Parc 68140 Munster

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/127_Cahier1_Hohneck.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Aménagement forestier

Les actions déjà engagées sur le site :

En raison des particularités écologiques des chaumes et de leurs enjeux paysagers, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges en 1993 a initié en concertation avec les agriculteurs, un programme Art. 19 (mesures agri-environnementales). Ce programme, prévu pour 5 ans, a permis de contractualiser un certain nombre de principes de gestion : abandon des retournements, extensification, re-exploitation de secteurs sous exploités.
Une partie du site bénéficie du régime forestier. L'Office National des Forêts y a créé la réserve biologique domaniale de la Chaume Charlemagne en 1986.
Les espaces forestiers occupent une faible superficie mais accueillent des formations originales. En raison de leur faible productivité et de leur intérêt paysager, des règles de gestion spécifiques y sont développées (traitement irrégulier, absence d'intervention sur les secteurs marginaux...).
Dans le cadre d'un programme d'organisation des fréquentations et de réhabilitation du sommet du Hohneck, diverses actions ont été réalisées à l'initiative de la Commune de La Bresse avec le soutien du Parc :
· amélioration pastorale et réoccupation d'une chaume abandonnée,
· organisation du stationnement sur le sommet,
· revégétalisation du secteur érodé.

Le site est également inscrit au titre de la Loi de 1930 (site Schlucht/Hohneck) et fait l'objet actuellement d'une procédure d'instruction pour un classement.
Le Jardin d'Altitude du Haut Chitelet, géré par le Conservatoire et Jardins Botaniques de Nancy, constitue un outil pédagogique de premier plan pour la mise en valeur du site.

Les orientations envisageables pour la gestion future :

Pour les chaumes, il conviendrait de poursuivre les actions en liaison avec les agriculteurs, gestionnaires de ces espaces ouverts dans le cadre de mesures agri-environnementales.

Les objectifs de gestion suivants pourraient être poursuivis :
· encourager l'extensification des pratiques pastorales et agricoles,
· maintenir des pratiques compatibles (fertilisation organique, limitation des zones de fauche, pas de traitement calcique),
· reconquérir les zones abandonnées en veillant à l'effet de lisière,
· développer le principe de plan de pâturage,
· préserver la qualité des eaux de sources.

Il conviendrait de pérenniser les mesures initiées sur les tourbières. C'est à dire de laisser faire l'évolution naturelle sur celles qui ne sont pas perturbées et d'intervenir sur celles qui ont été dégradées (anciennement drainées) ou qui font l'objet d'un envahissement récent par les ligneux.
Il serait également opportun de veiller au bon fonctionnement hydrologique des bassins versants et à la qualité des eaux.